

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS GLOBAUX À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE DU XVII^E SIÈCLE À NOS JOURS



Inscription :

doctorants.chcsc@gmail.com



MERCREDI 17 MAI 2023

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47 Boulevard Vauban, 78280 Guyancourt,
salle Mezzanine Vauban A

CHCSC - LF - 04/2023 - © Mine de houille de Blanzky. Groupe de Theuré-Montmailot, Wikimedia

RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

JOACHIM FISCHER (Lettres Sorbonne Université, doctorant GRIPIC)

L'engagement écologiste des étudiants ingénieurs sur le plateau de Saclay : dissipation (d'énergie) et dispersion (biographique)

Les enjeux environnementaux et les changements globaux sont généralement cadrés par une perspective que l'on pourrait qualifier, par simplification, de « physique ». L'approche par les limites planétaires, systématisée depuis 2009 au Stockholm Resilience Center, en est un exemple typique. D'autres propositions mobilisant des objets hybrides, à la frontière entre sciences de la nature et sciences humaines, ont également été développées. Par exemple, Bernard Stiegler a proposé le concept d'Entropocène, c'est-à-dire l'ère de l'entropie comprise comme dissipation d'énergie, d'effondrement de la biodiversité et de disparition des diversités sociales et culturelles. Dans une perspective critique et historique, le terme de Plantatiocène dessine une grille de lecture forte dans le débat sémantique autour de l'Anthropocène, de par le rôle donné aux exploitations agricoles, coloniales et scalables.

Ces trois cadres d'analyse résonnent fortement avec les mobilisations écologiques sur le plateau de Saclay dans le sens où les ingénieurs engagés pour la transition écologique appelant à *bifurquer* se réfèrent explicitement – ou implicitement – aux limites planétaires. C'est pourquoi, dans un premier temps, il s'agit de rendre compte des *laboratoires* de la bifurcation que la configuration du plateau de Saclay produit. Plus précisément, ce sont les foyers d'actions et de réflexions que sont les associations étudiantes écologistes de deux écoles d'ingénieurs (AgroParisTech et Centralesupelec) qui fait l'objet d'un travail d'enquête et d'analyse. De cette première phase émerge la question des caractéristiques d'un contexte favorable à la constitution d'une communauté épistémique soucieuse du vivant et des limites planétaires. D'un point de vue méthodologique, il faut également évoquer l'importance de saisir par une approche « biographique » la dispersion des étudiants ingénieurs, destinés à se séparer (césures, fin d'études) sur le moyen et le long-terme afin d'articuler différents niveaux de compréhension des réponses apportées à la « méta-crise » provoquée par les changements globaux.

LIVIO ORSI (Université de Toulon, DICE)

Le point de bascule entre éco-activisme et éco-terrorisme

Historiquement, la notion d'écoterrorisme émerge au milieu des années 1960, lorsque des militants, constatant l'échec des mouvements traditionnels face à l'essor du capitalisme industriel, décident de se tourner vers une écologie plus radicale et vers l'action directe. Aujourd'hui l'éco-terrorisme semble être un mot-prétexte contre la lutte pour la protection de l'environnement. Nous sommes face à des affrontements, à des frictions entre différents modèles et idéologies. L'ancien modèle est remodelé par des solutions qui défendent les êtres humains et leur environnement. Il existe plusieurs niveaux de terrorisme car il est certain qu'on ne peut pas mettre sur le même plan les attaques à Charlie Hebdo ou au Bataclan à Paris et les actions effectuées dans les musées par des activistes. Si le terrorisme islamiste et les manifestations violentes sont au cœur de la majorité des analyses portant sur la protection de la sécurité intérieure et l'ordre public, de nombreuses d'activités semblent passer sous le radar des spécialistes de la question. L'éco-terrorisme pourrait faire partie de ces formes de terrorisme oubliées.

Un outil de défense construit par le gouvernement. L'argument de la légalité semble être un assez mauvais argument. Si on remonte à une époque pas si lointaine : l'esclavagisme, le colonialisme, le racisme étaient légaux. Ne pas être dans la légalité pourrait donc être légitime. Il est important d'employer le terme de terroriste de façon très limitée. En effet, le mot « terroriste » est parfois utilisé pour désigner des opposants politiques au pouvoir en place. Lutter contre l'injustice climatique et écologique implique de travailler très activement à changer les pratiques culturelles. Cette qualification est progressivement rentrée dans le vocabulaire médiatique, et rentre à partir de 2022 dans le langage courant. Le qualificatif d'éco-terrorisme étant aujourd'hui, parfois employé pour les décrire, nous orienterons notre recherche sur les modes de revendication et de contestation afin de déterminer le basculement qui peut survenir.

EMMANUELLE BORNET (Université Toulouse Capitole, Institut des Etudes Juridiques de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement)

La place de la nature dans les utopies urbaines

Les utopies urbaines sont « *les villes issues d'un idéal humain de penseurs ou de concepteurs* ». Sans toutefois remonter jusqu'à More ou aux ingénieurs « renaissants » imaginant des mondes rassurants et parfaits, nous chercherons à analyser la place réservée à l'environnement naturel dans les utopies jalonnant la littérature urbaine depuis le XVIIe siècle et ayant pris forme, notamment en Orient, au début du XXIe siècle.

A la veille de la première révolution industrielle (charbon, machine à vapeur), des auteurs imaginent des mondes en soi, déconnectés de toute réalité passée, présente ou future. Au cours de la deuxième révolution (pétrole, moteur à explosion), les utopistes envisagent plutôt « l'état futur et universel d'une humanité enfin délivrée de ses maux » en imaginant des solutions sociales spatialisées en réponse aux maux de l'industrialisation. Lors de la troisième révolution (énergies « vertes »), l'utopie change de nature et de dimension : portée par les réseaux - et par le premier d'entre-eux, Internet, qui n'est autre qu'une utopie au caractère urbain incontestable - elle délaisse l'« urbanisme » au profit du « projet urbain », passant ainsi d'une régulation utopique de l'espace à une projection utopique dans l'espace. Une dimension demeure néanmoins commune à toutes : la nature, différemment mise en valeur au cours des siècles.

En recontextualisant historiquement, sociologiquement et politiquement la place de la nature dans les utopies urbaines depuis le XVIIe siècle, nous serons amenés à questionner l'évolution de la définition de l'urbanité. De quoi ces utopies urbaines sont-elle aujourd'hui le nom ?

Car à l'heure du réchauffement climatique, les priorités ont changé ; l'espoir porté par des utopies urbaines en cours de concrétisation est grand, même s'il demeure controversé (exemple de Songdo). Aujourd'hui, si plus de 50 % de la population mondiale est urbaine (contre 10 % en 1900), les projets diffèrent selon les régions : en Chine, par exemple, 200 villes de deux millions d'habitants devraient sortir de terre ; en France, Paris doit se réinventer à partir de son armature urbaine et historique existante. Nous nous interrogerons alors sur la dimension utopique de ces différents projets, entre création *ex-nihilo* de villes entières et projets durables au sein des tissus urbains existants.

ANNE-LAURE RIOTTE (Université Paris-Panthéon-Assas, Centre de recherche en Science Administrative)

L'Union européenne et le Green Deal, quelle place pour la conservation du patrimoine ?

Le *Green Deal* voté en 2019 est une mesure phare de l'Union européenne (UE) concernant l'environnement. Il s'agit d'une initiative visant à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, tout en préservant la biodiversité et en améliorant la qualité de vie des citoyens européens. Cette action se veut transectorielle et plurielle. Cependant, le patrimoine culturel ne figure pas dans ce pacte vert.

S'il n'en fait pas partie, le patrimoine s'intègre néanmoins à l'agenda plus large basé sur la durabilité grâce à l'investissement d'acteurs non étatiques ou supra étatiques. De plus, depuis le début des années 1990 et la formulation du premier programme européen en faveur du patrimoine, *Raphaël*, le lien entre enjeux environnementaux et patrimoniaux est établi. En interrogeant la politisation des questions environnementales en Europe et leurs formulations, cette communication vise à mettre en avant la manière dont les récits et les narrations sur l'environnement et le patrimoine peuvent être utilisés pour mobiliser les politiques et les citoyens européens autour de ces enjeux.

Le patrimoine est ici considéré comme une pratique culturelle utilisée par la société civile et les acteurs culturels et politiques dans la construction et la régulation d'un ensemble de valeurs à l'échelle européenne. A l'aide de la littérature sur les récits de politiques publiques et sur les coalitions de cause, ces pratiques peuvent être étudiées sous deux angles : l'identification et la mise en réseau.

Ainsi différents exemples et stratégies de la part des acteurs européens de la société civile ou politiques seront mis en avant dans cette communication : le programme « Les 7 plus menacés » et le Livre vert du patrimoine culturel européen d'Europa Nostra et ICOMOS ou le programme Europe Créative de l'UE et ses conditions de financement. Le patrimoine est abordé dans une double perspective, à la fois comme un secteur de l'action publique européenne et comme un vecteur de solutions et de bonnes pratiques pour les questions environnementales. La politisation du lien entre les deux politiques permet de protéger le patrimoine mais aussi le légitimer/légitimer ses acteurs et trouver des ressources politiques et économiques.

VERONIKA STUDER-KOVACS (junior fellow à l'Institut Kulturen der Alpen en Suisse)

Patrimoine culturel vs. patrimoine écologique, antagonisme et séparation nature/culture dans le discours autour des incendies de Notre-Dame de Paris et de la forêt amazonienne (2019)

L'incendie de la Cathédrale de Notre-Dame de Paris en 2019 a suscité un débat public qui mettait l'événement dans un contexte écologique. Un mouvement, qui se formait surtout sur les réseaux sociaux comme Twitter, mettait l'incendie de la cathédrale en parallèle avec le feu de forêt en Amazonie, une série de milliers d'incendies qui se déroulèrent dans la même année.

La comparaison ou la confrontation des deux incendies met en relief la différence fondamentale des deux crises – l'une étant un événement unique, l'autre faisant partie d'un processus de grande dispersion temporelle – et par conséquent révèle la difficulté narrative que pose la crise écologique. Le geste d'antagoniser ces deux représentants emblématiques du patrimoine culturel et écologique à son tour expose des mécanismes qui caractérisent les discours populaires environnementaux risquant de perpétuer les mêmes notions qui sont au cœur des comportements visés par leur critique. Le discours autour de Notre-Dame et de la forêt amazonienne, qui censure le chagrin suscité par un « seul bâtiment ayant une signification historique pour une seule foi » et l'indifférence à l'égard des 'poumons de la Terre', évoque une longue tradition de séparation nature-culture. Cette même tradition trouve un écho dans l'idée de la 'violence lente' de Robert Nixon, qui soulève des points fondamentaux en termes de la crise environnementale à l'échelle globale.

Ma contribution se propose d'analyser le discours autour des incendies de 2019 et, d'une part, à examiner la façon dont la crise environnementale est mise en récit et, d'autre part, à étudier la façon dont il traite la séparation de ou la relation entre patrimoine culturel et écologique. Un discours environnemental peut-il véritablement suspendre la dichotomie nature-culture ?

LESLIE KIMBAZA AWASSI (Université d'Angers, CIRPALL)

Patrimonialisation du site sacré amérindien Bear Ears : entre militantisme religieux et sauvegarde culturelle ?

Localisées sur les terres fédérales, les deux buttes de *Bear Ears* (Utah) sont un Monument National des États-Unis et un site sacré pour plusieurs tribus amérindiennes. En décembre 2016, la proclamation présidentielle de Barack Obama par la loi appelée *Antiquities Act* assurait la protection de *Bear Ears* en interdisant tout projet d'exploitation minière et pétrolière après des revendications venant des institutions tribales à la suite d'épisodes de destruction, de dégradation et de pillage du site. Une controverse éclate l'année suivante lorsque le président Donald Trump annule la décision de son prédécesseur en réduisant la superficie du site sacré de près de 85 %. Les principales tribus comme les Navajo, les Hopi, les Utes et les Pueblos zunis ayant des liens ancestraux avec la région se mobilisent et militent contre les pouvoirs juridictionnels et les impasses politico-judiciaires auxquelles ils font face régulièrement dans la protection des sites sacrés. La coalition de 5 tribus souveraines appelée Bears Ears Inter-Tribal Coalition (*BEITC*) s'est unie pour défendre la sacralité des terres ancestrales et conserver l'intégrité environnementale de ces territoires pourtant sous la gestion du gouvernement fédéral. Depuis la seconde moitié du 20e siècle, les sites sacrés indispensables aux pratiques religieuses sont devenus les marqueurs socio-culturels principaux dans un contexte de sauvegarde culturelle ou *rescate cultural* initiée avec le mouvement de la contre-culture des années 1960. Les lois d'assimilation et d'acculturation des peuples autochtones à la société dominante euro-américaine au 19e siècle causèrent l'émergence du biculturalisme, la perte d'identité ethnique et la déchéance de la souveraineté tribale. Ainsi, la stratégie de protection des sites sacrés choisie par les Amérindiens en ce début de siècle est la formation de coalition pour réclamer une reconnaissance du caractère hautement spirituel des sites sacrés. Il s'agit donc d'analyser comment le processus de patrimonialisation des lieux sacrés est devenu l'apanage des institutions séculières américaines en dépit du fait que cette question de conservation historique et environnementale du patrimoine culturel autochtone demeure un enjeu éminemment religieux pour les Amérindiens.